



Procès-verbal du Réunion du Conseil d'établissement

École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Mercredi 12 juin

HEURE : 18 h30 à 21h 00

Étaient présents

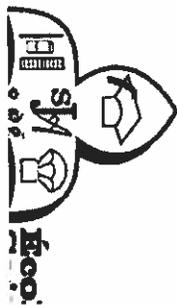
- Mme Nathalie Turcotte – directrice
- Mme Marie-Michèle Voyer – membre parent
- M. Charles Blouin - enseignant
- Mme Pascale Jeanningros - enseignante
- Mme Claire Bihannic – membre parent
- Mme Johanne Lambert – responsable du service de garde par intérim
- Mme Brigitte St-Denis – membre parent
- Mme Julie Bédard-Mathieu – membre parent
- Mme Danièle Préfontaine – enseignante
- Mme Carmela Awampato – représentante des professionnels

Absents

- Représentante de la Maison des enfants : Ève-Marie Lemieux
- M. Steve Côté – membre parent et président
- Représentant du Centre Communautaire Hochelaga (CCH) : Roland Barbier

Légende

I : Information
D : Discussion
V : Vote



Procès-verbal du Réunion du Conseil d'établissement

École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Mercredi 12 juin

HEURE : 18 h30 à 21h 00

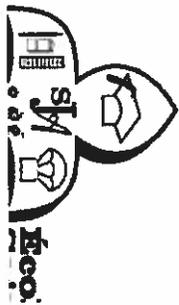
| Horaires | Sujet | Points à l'Ordre du jour | Suivis |
|-----------------|-------|--|--|
| 18h30 | I | 1 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue | |
| 18h40 | D,V | 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour Suite aux modifications, Mme Danièle Préfontaine propose que l'ordre du jour modifié soit adopté, secondé par Mme Julie Bédard-Mathieu. Adopté à l'unanimité. | |
| 18h45 10 min | D,V | 3 lecture et adoption du procès-verbal du 12 mars et du 7 mai Mme Brigitte Saint-Denis propose que le procès-verbal du 7 mai soit adopté, secondé par M. Charles Blouin. Adopté à l'unanimité. | |
| 18h55 | 4 | 4 Organisation du conseil d'établissement : 4.1 Assemblée générale des parents 17 septembre <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Rencontre de planification</u> : M. Côté rencontrera Mme Turcotte le 3 juillet pour l'organisation. Les parents du CÉ pourront être sollicités par la suite en vue de soutenir l'organisation de l'Assemblée. Les documents suivants n'ont pas encore été retrouvés faute de temps: PV de l'Assemblée de l'an dernier, liste de parents volontaires, liste de parents intéressés à faire partie du comité du service de garde. <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Organisation</u> : La possibilité d'avoir un kiosque pour nos partenaires serait une possibilité (CCH et Maison des enfants, | <p><u>D'ici le 3 juillet</u> :</p> <p>Mme Turcotte : Trouver les documents suivants, PV dernière Assemblée de parents, liste des parents volontaires et intéressés à s'impliquer dans le comité service de garde. Écrire une communication à ces parents le cas échéant.</p> |



DATE : Mercredi 12 juin

HEURE : 18 h30 à 21h 00

| | | |
|---------------------|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">▪ CLSC, etc.) Équipe école : Les professeurs de spécialités : musique, anglais, art dramatique... ainsi que l'équipe du service de garde pourraient se présenter lors de l'Assemblée ou lors de la journée d'accueil. | <p><u>D'ici le début de l'année :</u> Mme Turcotte et Steve avec Cé en appui : Organisation de la journée d'accueil</p> |
| 18h55 20 minutes | <p>5 Dossiers informatiques</p> <p>5.1 Projet éducatif/sondage aux parents</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Par manque de temps, le sondage sera reporté à l'automne. <p>5.2 Prévision des cours</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Un tableau du nombre de groupes est distribué. Il y a une prévision de 22 groupes pour l'an prochain donc environ 326 élèves. <p>5.3 Horaire des heures de cours 2019-2020</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les récréations de 20 minutes le matin et l'après-midi inclus le temps de « accueil et déplacement » pour s'y rendre donc les horaires ne sont pas modifiés. <p>5.4 Classement des élèves</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les critères de formation des groupes ont été présentés. Les forces ont été précisées pour forces académiques. <p>5.5 Fête de fin d'année</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le 18 juin « Takabouger » offrira une animation pour le premier | <p><u>Immédiat :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Envoi du sondage de transport autour de l'école et contexte développé par M. Champagne par Mme Turcotte <p>Voir la possibilité d'élargir la complétion du sondage aux parents de l'école, Mme Turcotte</p> |



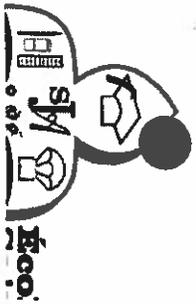
Procès-verbal du Réunion du Conseil d'établissement

École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Mercredi 12 juin

HEURE : 18 h30 à 21h 00

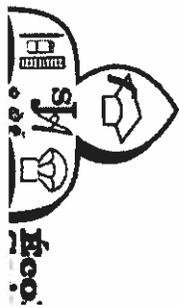
| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ cycle de 13h-14h puis pour le 2^e cycle de 14h15 à 15h15▪ Durant la semaine, il y a plusieurs activités organisées dont l'horaire sera envoyé aux parents. | |
| <p>5.6 Rencontre sécurité autour de l'école</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les pétitions ont été déposées lors de la rencontre de sécurité en mai. La ville de Montréal souhaite que les membres du CÉ complète un sondage. Les membres du CÉ considèrent la possibilité d'élargir l'offre de complétion du sondage aux autres parents en intégrant le contexte développé par M. Champagne. Le document rédigé par M. Champagne serait revu par Mme Brigitte St-Denis (historique et contexte). La suite du dossier suivra. Voté à l'unanimité. Le CÉ a voté en 2018 qu'il soutient le personnel dans sa volonté de préserver le stationnement.) | <p><u>D'ici le début de l'année scolaire 2019-2020</u></p> <p>Mme Turcotte : Envoyer le document de M. Champagne à Mme Brigitte</p> |
| <p>5.7 Calendrier scolaire 2019-2020</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le calendrier scolaire est distribué | |
| <p>5.8 Défi Pierre Lavoie</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Un montant de 3120\$ a été amassé pour l'école et la levée de fonds n'est pas terminée. Ces fonds seront assignés au projet de gymnase. | <p>Mme Turcotte : Informer des résultats de levée de fonds du Défi Pierre Lavoie pour l'école</p> |
| <p>5.9 Gymnase</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le début est prévu le mardi 25 juin et être terminé pour la rentrée scolaire | |



DATE : Mercredi 12 juin

HEURE : 18 h30 à 21h 00

| | | |
|------------|---|---|
| 19h15 | 6 Dossiers décisionnels | |
| 40 minutes | <p>6.1 Budget 2019-2020 (à adopter)</p> <ul style="list-style-type: none">Le budget alloué provenant de « Opération solidarité » ne peut être renouvelé car l'indice de défavorisation de l'école est passé de 10 à 9.La réconciliation des dépenses de l'année en cours sera présentée et adoptée en début d'année scolaire 2019Une communication du CÉ sera signée et jointe au budget stipulant que les membres ont pris connaissance du budget mais de l'approuve pas.La direction vérifiera s'il est toujours possible de mettre une mention aux parents à l'effet qu'il est possible de faire une contribution volontaire sans mentionner de montant précis. Si c'est possible, la mention sera ajoutée aux documents envoyés aux parents au cours de l'été. <p>6.2 Liste des effets scolaires</p> <ul style="list-style-type: none">Dans la communication, il serait important de mentionner que les troussees ne sont plus disponibles.Au lieu d'écrire la marque d'un article, indiquer « les marques sont suggérées en termes de rapport qualité-prix » | <p>Immédiat : Mme Turcotte :</p> <ul style="list-style-type: none">Transmettre la communication officielle du CÉ en lien avec le budget à Mme Brigitte pour la signatureVérifier s'il est possible d'obtenir des dons des parents dans le document de fourniture scolaire sans mention de prix <p>Mme Pascale</p> <ul style="list-style-type: none">Ajuster la liste des effets scolaires |



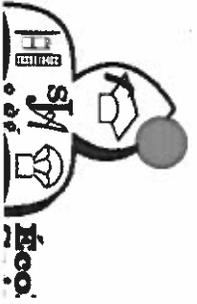
Procès-verbal du Réunion du Conseil d'établissement

École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Mercredi 12 juin

HEURE : 18 h30 à 21h 00

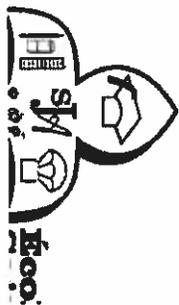
| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Indication pour les 1^{ière} et 2^e année qu'il n'y a pas de changement de vêtements pour l'éducation physique (arriver habillé en conséquence)▪ Le montant doit être ajusté de 6\$ à la hausse pour les groupes de 6^e année (nom des cahiers d'activités : « Escalé et éclair de génie » « Univers social et science ») <p>Les changements sont approuvés à l'unanimité</p> <p>6.3 Approbation des sorties à venir</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Aucun <p>6.4 Grilles-matières (à approuver)</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Un document à cet effet a été présenté▪ L'information des grilles-matières est transmise aux parents via l'horaire des élèves dans l'agenda et lors de la rencontre de parents <p>Les horaires (grilles-matières) sont approuvés à l'unanimité</p> <p>6.5 Les règlements service de garde (à approuver)</p> <ul style="list-style-type: none">▪ La page horaire dédiée aux devoirs ne devrait pas être en même temps que les activités du GCH donc ne pas mentionner de jour de la semaine, mais le temps alloué reste valide.▪ Transmission de la grille d'horaire par courriel (le vendredi) <i>no vont pas de jeudi.</i>▪ Moyens de communication (2 au lieu de 3, pas par courriel)▪ Horaire à modifier (remettre comme l'an dernier)▪ Mentionner que dès qu'un élève utilise 2 blocs de services, il est considéré comme « enfant régulier », cela équivaut à 8,35\$/jour (donc, ne pas mentionner que les blocs s'additionnent) | <p>Immédiat :</p> <p>Mme Johanne</p> <ul style="list-style-type: none">• Ajuster des règlements du service de garde |
|---|--|



DATE : Mercredi 12 juin

HEURE : 18 h30 à 21h 00

| | | |
|-----------------------------|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dîneurs payent une contribution de 3,50\$ <p>Avec les modifications, les règlements du service de garde sont approuvés à l'unanimité</p> <p>6.6 Fête de la rentrée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actimax pour une épiluchette de blé d'inde 1207\$, soumission de l'an dernier (2 blés d'inde par personne, tout pris en charge) ▪ Voir avec M. Côte si d'autres fournisseurs peuvent être à considérer <p>Julie propose qu'un montant maximum de 500\$ pourra être puisé au fond 4 pour financer les frais de la Fête de la rentrée si le budget de l'école ne peut défrayer les coûts, secondé par Brigitte Saint-Denis.</p> <p>6.7 Projet éducatif (à adopter) Carmela Avwampato propose l'adoption du projet éducatif et Claire Bihannic seconde</p> | <p>Immédiat : M. Steve Côte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer Autres fournisseurs pour activité de la rentrée (épluchette blé d'inde, autres?) |
| <p>19h55 10 minutes</p> | <p>7. Service de garde</p> <p>7.1 La planification des journées pédagogiques sera à venir et le service de garde prend en considération l'objectif de littératie au niveau du plan éducatif.</p> | <p>Prochaine rencontre du Cf :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification des journées pédagogiques par le service de garde |
| <p>20h05 5 minutes</p> | <p>8 Personnel enseignant et professionnels</p> <p>8.1 Application pour un budget chez Provigo pour des cours d'art culinaire. Le seul point à vérifier est au niveau de l'utilisation du nom de l'école ou des</p> | <p>Immédiat : Mme Danielle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si l'école reçoit le budget |



Procès-verbal du Réunion du Conseil d'établissement

École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Mercredi 12 juin

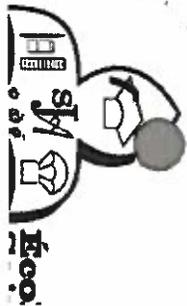
HEURE : 18 h30 à 21h 00

| | | |
|--------------------|--|---|
| | enfants pour des besoins promotionnelles (de manière ponctuelle seulement) et/ou la sollicitation de dons auprès des parents et/ou l'incitatif à la consommation d'un certain produit auprès des enfant/parents. | de Proviso pour des cours d'art culinaire, les conditions de participation sont à valider |
| 20h10 | 9 Représentant de la communauté 9.1 ABSENT | |
| 5 minutes 20h50 | 10 Levée de la rencontre | |

Signatures en date du 12 (jour) 11 (mois) 2019


Mme Turcotte

Directrice de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc



Procès-verbal de Réunion du Conseil d'établissement

École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Mercredi 12 juin

HEURE : 18 h30 à 21h 00

Brigitte

12/11/2019

Nom/Prénom : *Brigitte St-Denis*

Président ou vice-présidente du Conseil d'établissement

